

# CREUSE GRAND SUD

## Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	35
Nombre de pouvoirs	7
Votants	42



### DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 116

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ASSURANCES

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 décembre 2023.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs**

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; PENAUD Corinne ; LABOURIER Dominique ; NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène (arrivée au point 6 à partir de 19h47) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52) ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier

#### **ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs**

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise (jusqu'à 19h47) ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** ROGER Thierry ; CHABANT Evelyne ; FOURNET Marie-Hélène (absente jusqu'à 19h47), JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52)

Denis PRIOURET présente le rapport ci-après.

Les marchés d'assurance de la Communauté Creuse Grand Sud ont été élaborés pour 4 ans, de 2018 à 2022 et ont fait l'objet d'un avenant de prolongation avant le terme des marchés pour un an soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Il été donc nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres ouvert, en application des dispositions des articles L2124-1, L2124-2 et R2124-2 1° du Code de la Commande Publique, l'estimation de l'ensemble des 6 lots pour les 4 ans à venir dépassant le seuil des procédures formalisées pour les marchés de services fixé à 215 000 €.

La présente délibération vise à acter l'attribution, par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 décembre 2023, du marché de prestation intitulé comme suit :

### **Marché de services d'assurances**

Les prestations, objet du marché, font l'objet d'un allotissement.

<b>Lot n°1</b>	Dommmages aux biens et risques annexes
<b>Lot n°2</b>	Responsabilités et risques annexes
<b>Lot n°3</b>	Véhicules à moteur et risques annexes
<b>Lot n°4</b>	Protection Juridique
<b>Lot n°5</b>	Protection fonctionnelle des agents et des élus
<b>Lot n°6</b>	Prestations statutaires

Conformément aux dispositions de l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres, dans le cas d'une procédure formalisée, choisi le titulaire du marché.

La recherche d'un opérateur économique pour chaque lot d'assurances a fait l'objet d'une mise en concurrence dans le cadre d'un marché public de prestation de service passé en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert.

Un avis de publicité à la concurrence a été émis **au niveau européen** sur la plateforme <https://www.e-marchespublics.com> le 18 octobre 2023 à 11h23.

La date limite de remise des offres était fixée au 27 novembre 2023 à 12h00.

Le règlement de consultation prévoyait les critères pondérés de sélection des offres qui suivent :

- **VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE à 50 %** (analyse détaillée par lot)
- **PRIX à 40 %** en appliquant la formule suivante :  $40 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre examinée})$
- **CONDITIONS D'EXECUTION à 10 %** avec 3 points d'analyse.

Les plis (sous séquestre électronique) ont été ouverts le 27 novembre 2023 à 14h22 :

9 offres ont été déposées, dont 3 pour le lot 4 et 2 pour le lot 6, et une seule offre pour chacun des autres lots :

LOT 1 : SMACL Assurances SA

LOT 2 : SMACL Assurances SA

LOT 3 : SMACL Assurances SA

LOT 4 : SMACL Assurances SA

LOT 4 : SOCIETE AIXOISE DE GESTION D'ASSURANCES (S.A.G.A.) courtier mandataire pour CFDP Assurances

LOT 4 : Patrice & Emmanuel ORSAL Mandataire pour SOCIETE FRANÇAISE DE PROTECTION JURIDIQUE (SFPJ)

LOT 5 : SMACL Assurances SA

LOT 6 : RELYENS SPS Mandataire pour CNP assurances

LOT 6 : WILLIS TOWERS WATSON Mandataire pour GENERALI VIE

Les propositions des assureurs sont finançables sur le budget estimé pour les 4 ans à venir, avec une précision concernant le lot 6.

Concernant le lot 6, il est proposé de retenir la formule de base et les 3 prestations supplémentaires imposées, mais sans charges patronales et de ne pas retenir la prestation supplémentaire IRCANTEC, afin de limiter le coût financier. C'était déjà la méthode adoptée pour le précédent marché.

L'analyse des offres a été effectuée par les services de Creuse Grand Sud.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 4 décembre 2023 à 18h afin d'analyser les offres ainsi reçues à partir du rapport d'analyse des offres présente un détail de l'examen des dossiers déposés.

	Lot 1 : DAB		Lot 2 : RC		LOT 3 : VEHICULES		LOT 4 : PJ		LOT 5 : PF		LOT 6 : PS	
	SMACL		SMACL		SMACL		SMACL	CDPF SAGA	SMACL		CNP RELYENS	GENERALI WTW
<b>Valeur technique 50%</b>	43,00		46,00		45,00		40,00	32,00	50,00		28,00	30,00
<i>note</i>	43,00		46,00		45,00		40,00	32,00	50,00		28,00	30,00
<b>Critère prix 40%</b>	19 546,26 €		3 531,20 €		14 489,13 €		1 150,17 €	1 030,83 €	620,04 €		128 362,22 €	94 639,06 €
<i>Note sur 100</i>	100,00		100,00		100,00		89,62	100,00	100,00		73,73	100,00
<b>Note ramenée à 40</b>	40,00		40,00		40,00		35,85	40,00	40,00		29,49	40,00
<b>Conditions d'exécution 10%</b>	7,00		7,00		7,00		7,00	9,00	7,00		8,00	6,00
<i>note</i>	7,00		7,00		7,00		7,00	9,00	7,00		8,00	6,00
<b>Note finale</b>	90,00		93,00		92,00		82,85	81,00	97,00		65,49	76,00

La Commission d'Appel d'Offres, après délibération a retenu, à l'unanimité le candidat le mieux-disant par lot :

- la SMACL pour le lot 1
- la SMACL pour le lot 2
- la SMACL pour le lot 3
- la SMACL pour le lot 4
- la SMACL pour le lot 5
- GENERALI VIE via le courtier Willis Towers Watson pour le lot 6, la formule de base hors charges et les 3 prestations supplémentaires hors IRCANTEC.

**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**  
**POUR : 41**  
**Adopté à l'unanimité**



**Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

- **AUTORISE Madame la Présidente à signer l'acte d'engagement relatif à chacun des lots du marché de services d'assurances avec l'assureur choisi par la Commission d'Appel d'Offres, c'est-à-dire la SMACL pour les lots 1 à 5 et GENERALI VIE via le courtier Willis Towers Watson pour le lot 6, et à prendre toute mesure d'exécution de ce marché pour les années 2024 à 2027.**

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Valérie Bertin", is written over a faint, circular official stamp. The stamp is mostly illegible but seems to contain some text around its perimeter.